

Questions orales

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Oui, madame le Président.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE**LA PARTICIPATION CANADIENNE—LA DÉCLARATION DES AUTORITÉS JAPONAISES**

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il semblerait que le Japon menace le Canada de mesures de rétorsion si, comme l'a recommandé le groupe de travail sur l'industrie automobile, nous exigeons que les Canadiens aient participé à la fabrication des pièces de véhicules importés. En premier lieu, le ministre admet-il que cette sorte de menace équivaut à du chantage? En second lieu, sait-il que le Japon a bâti son industrie en ayant recours précisément aux mesures que nous préconisons, c'est-à-dire en exigeant que les japonais aient contribué à fabriquer les produits importés? Vaut-il leur dire que nous allons agir dans le sens de nos intérêts en prenant toutes les mesures nécessaires pour donner suite aux recommandations du groupe de travail?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, pour autant que je sache, le gouvernement du Canada ne s'est jamais laissé intimider par aucun pays.

Des voix: Oh, oh!

M. Lumley: Menacer de rétorsion n'est pas une façon de mener les négociations qui se déroulent actuellement avec les fabricants d'automobiles japonais. Nous trouvons assez étrange que le Japon accepte de construire une usine de montage en Italie qui n'importe que 2,000 voitures japonaises, pendant que le Canada en importe près de 150,000. Je crois que les occasions d'investir au Canada sont excellentes et nous espérons que les fabricants japonais comprendront qu'il est dans leur intérêt d'investir ici.

LES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, dois-je conclure de cette réponse que le gouvernement n'est pas disposé à donner suite aux propositions du groupe de travail qui représentent la somme des efforts conjugués des employeurs et des syndiqués?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, nous avons déjà donné suite à certaines recommandations du groupe de travail et nous envisageons sérieusement de donner suite à quelques autres. En ce qui concerne la proposition principale, soit la participation canadienne, j'ai répété à maintes reprises ici même que le gouvernement se montrerait très imprudent en agissant unilatéralement à cet égard.

D'une part, le Japon est un de nos principaux partenaires commerciaux, d'autre part 30 p. 100 de notre produit national

brut provient de nos exportations. Le Canada n'a d'autres choix que de négocier, madame le Président. C'est ce que nous allons continuer à faire et si nous échouons dans nos tentatives, d'autres solutions pourraient s'imposer.

* * *

LES PENSIONS**LE SORT DES RETRAITÉS CANADIENS D'ORIGINE BRITANNIQUE**

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, je voudrais poser ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le 1^{er} janvier 1984, l'entente entre le Canada et la Jamaïque à l'égard de la sécurité sociale entrera en vigueur. Il s'agit du cinquième accord de cette sorte à être conclu entre le Canada et d'autres pays. D'anciens citoyens du Royaume-Uni, vivant maintenant au Canada, ont présenté des demandes au ministre pour qu'un accord réciproque semblable soit conclu avec leur pays de façon qu'ils ne soient plus pénalisés et reçoivent la totalité de leur régime de pension. Dans quels détails le ministre entend-il conclure un accord réciproque de ce type avec le Royaume-Uni?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, quelque 40,000 retraités britanniques vivent actuellement au Canada et je dois dire que leur sort me tient à cœur. J'ai commencé à travailler sur ce dossier il y a exactement six ans, à peu près en même temps que sur celui de l'assurance-maladie, soit dit en passant. Si ce problème n'est pas réglé, cela ne dépend malheureusement pas du Canada et j'apprécie énormément que le critique de l'opposition officielle me donne la chance de faire le point à ce sujet. C'est l'autre partie, c'est-à-dire la Grande-Bretagne, qui met des bâtons dans les roues, pour des questions d'argent, semble-t-il.

L'accord pourrait porter sur l'indexation complète des pensions payées par les Britanniques durant toute leur vie par le biais des impôts généraux, et prévoir un certain montant pour la rétroactivité. Il serait donc normal d'exiger une compensation. Cette question était à l'ordre du jour de la réunion entre les deux premiers ministres et il semble que M^{me} Thatcher s'est montrée prête à en discuter.

De plus, j'ai rencontré certains de nos retraités au Canada récemment et nous avons exploré ensemble les solutions auxquelles nous pourrions recourir pour faire comprendre au peuple britannique que ces pensions ont déjà été payées, si j'ose dire, par le biais des impôts.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE POURSUIVRE LES DISCUSSIONS

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, je remercie le ministre pour sa réponse. Compte-t-elle poursuivre ce dossier à la lumière des discussions actuelles sur les pensions et peut-elle nous assurer que cette question ne sera pas négligée en raison de la réforme du régime des pensions au Canada?